

Compte-rendu d'activités 2010

- Nous apprenons par la presse (La Voix du Nord) que le chantier des murs antibruit doit démarrer le lundi 13 septembre (voir article VDN du 7/09/2010) . Nous constatons que les travaux ont effectivement commencé : des plots sont mis en place sur la voie dans le sens Belgique - France. A suivre....
- Nous recevons un courrier de M. DEBREU en date du 1/09/2010 qui accuse réception de notre demande officielle à LMCU d'inscrire la limitation de vitesse dans les débats du projet de PDU 2010. Il confirme que la lettre de nos 6 maires est d'ores et déjà jointe au dossier d'instruction et nous confirme que, n'étant pas agréés, nous devons en faire officiellement la demande au commissaire enquêteur en charge de l'enquête publique organisée du 20 septembre au 17 novembre 2010. Pour ce faire, nous lui adresserons avant fin octobre un courrier recommandé en bonne et due forme. Des registres communaux seront à disposition du public pour en recueillir l'avis; nous recommandons à tous les riverains d'y exprimer leur doléances quant aux nuisances provoquées par le trafic poids lourds sur l'A27.
- Tous nos élus locaux sont maintenant avec nous sur la totalité de nos demandes. Le dernier trimestre 2010 sera-t'il le début de l'amélioration de notre environnement sonore ? Nous pouvons enfin maintenant l'espérer.
- Dernières nouvelles au courrier ce 7/07/2010.
 - Nous recevons la copie du courrier cosigné par les 6 maires du pays de Pévèle, riverains de l'A27 adressé à M. le Préfet de Région et à Mme la Présidente de LMCU (voir courrier joint). Nous actons avec grande satisfaction que tous les arguments que nous développons depuis plus de deux ans sont repris intégralement et nos demandes appuyées avec force par nos élus. Merci au Maire de CHERENG qui a oeuvré pour obtenir ce consensus.
 - Nous recevons un courrier de M. DEBREU Vice-Président LMCU (voir courrier joint) qui nous informe de la consultation lancée par LMCU pour le PDU qui prévoit une limitation de vitesse sur l'A27. Nous allons confirmer nos propositions à Mme la Présidente de LMCU concernant les poids lourds afin d'inscrire cette demande avec insistance dans le nouveau PDU qui sera présenté en Préfecture.
 - En réponse à notre demande du 16/06/2010, M. MORIN de la DREAL confirme par mail que l'ordre de démarrage du chantier est parti et que les services concernés vont établir la liste des habitations devant recevoir un traitement de façade; les propriétaires concernés seront contactés en septembre.
 - Le cabinet d'avocats contacté, nous adresse ses observations sur l'état de notre dossier, pour étude. Nous en tirerons les conclusions à la rentrée de septembre.
- Rendez-vous début septembre pour faire un point d'avancement sur tous les points évoqués.
- En l'état au 1/07/2010, l'association constate que le dossier avance et qu'il existe des possibilités réelles d'obtenir effectivement les objectifs visés (55dBA de nuit et 60 dBA de jour) malgré les difficultés techniques objectives (les dispositifs anti-bruit étant limités en performance surtout quand on s'éloigne; la limitation de vitesse étant elle très efficace, mais il faudra demander son respect ; à signaler que les PL sont la source de nuisance la plus mal vécue, leur limitation à 80 km/h est vraiment souhaitable particulièrement la nuit). Les mesures par balise LMCU à Anstaing et

Gruson permettront de vérifier en permanence que les limites sonores ne seront pas dépassées.

- Dernières nouvelles, M. Zoute, maire de Chereng, nous informe
 - que le marché a été effectivement attribué à la société NORPAC et que les travaux commenceront donc comme prévu.
 - qu'une lettre signée par nos maires, adressée à M. le Prefet et Mme la Présidente de LMCU, demandant la limitation de vitesse à 80 km/h et interdiction de doubler pour les PL sur l'A27, est en cours de rédaction. L'association se félicite de cette mobilisation qui conforte fortement nos demandes réitérées.
- Le 23/06/2010 à 19 h, une réunion d'information aux adhérents est organisée par l'association avec le soutien actif de M. Zoute maire de Chereng, à l'espace Roger Planquart à Chéreng (voir présentation jointe).
 - Le point sur toutes les actions et leurs résultats est présenté.
 - Les demandes en attente sont réaffirmées avec l'espoir du soutien de tous les maires concernés
 - Un grand point est acquis : le dialogue avec la Préfecture est renoué avec le sentiment d'avoir été entendu et écouté. Si des limites, décidées par l'Etat, sont perceptibles, des avancées sont acquises ou possibles (traitement de façades plus rapide, meilleures vérifications des résultats en réception des ouvrages, mobilisation des élus)
- L'association est sans nouvelle de l'état d'avancement du dossier (attribution du marché et liste des habitations devant recevoir un traitement de façade) malgré une demande par courriel à la DREAL. L'emplacement de la 3ème balise prévue fin juillet à Gruson par LMCU n'est toujours pas connu.
- Le 16/06/2010, suite à la demande d'adhérents en AG, l'association rencontre Me BALAY du cabinet Huglo-Lepage à Wasquehal, pour faire le point sur les recours individuels groupés ou collectifs via l'association dans l'hypothèse où les garanties promises par l'Etat ne seraient pas atteintes, afin de défendre les intérêts des riverains subissant des pertes de jouissance et des dépréciations de leurs biens immobiliers. Un mémoire sera adressé à l'association sous quinzaine.
- M. le Prefet confirme par courrier du 11/05/2010 les positions de l'Etat prises suite à la réunion du 28/06/2010 (voir courrier joint).
- M. PEREZ s'engage à confirmer tous ces points officiellement par écrit rapidement et déclare que la discussion reste ouverte sur la limitation de vitesse. Il est clair que la solution " tout murs de 2,5 m " est retenue définitivement par l'Etat.
- L'association acte les points positifs confirmés (délais de réalisation des murs), rappelle l'engagement de résultat garanti par l'Etat, et réaffirme son inquiétude sur l'obtention des objectifs visés. La demande de limitation de vitesse pour les PL, principale source de nuisance (surtout de nuit) est à nouveau présentée. De même le traitement de façade des logements concernés (nombreux et dont la liste n'est pas connue) est demandé dans les meilleurs délais.
- Conformément à ses engagements, M. PEREZ, Secrétaire Général de la Préfecture, reçoit à nouveau l'association le 28/04/2010 en présence des représentants de la DREAL. M. ZOUTE maire de CHERENG qui soutient activement l'association, est présent. Tous les points évoqués lors de la première réunion sont abordés.
 - l'appel d'offre a été fructueux
 - la signature du marché doit intervenir avant fin juin 2010.
 - les travaux doivent démarrer fin août 2010.
 - la réception des murs doit intervenir fin février 2011.

- la solution retenue est celle présentée en mai 2009 pour CHERENG, ANSTAING et GRUSON (voir document joint), sauf pour la partie initialement prévue en buttes sur CHERENG remplacées par des murs (voir document joint).
- l'Etat ne valide que partiellement le projet privé (voir document joint) retenu par Camphin (la butte sud, acceptée n'est pas assez longue, il faut prévoir un mur complémentaire vers Lille pour protéger Camphin ; la butte nord devant protéger Baisieux, est refusée par l'Etat, les terrains étant inondables; elle doit être remplacée par un mur (voir document joint). En conséquence l'Etat doit continuer à négocier avec Camphin, **mais s'engage à ce que cela ne retarde pas le chantier sur Anstaing, Chereng et Gruson**).
- l'Etat tiendra compte des mesures réalisées par LMCU avec les balises implantées dans la cadre de l'observatoire du bruit en complément des mesures envisagées pour la réception des ouvrages.
- la demande de limitation de vitesse, surtout pour les PL à 80 km/h pour pallier l'insuffisance d'efficacité des murs n'est pour l'instant pas accordée (cohérence nationale invoquée) mais reste ouverte à la réflexion dans le cadre du PDU en gestation à LMCU.
- Le 12/04/2010, en présence de M. LAZARO notre député, l'association est reçue par M. Salvador PEREZ Secrétaire Général de la Préfecture dont dépend la DREAL. M. Zoute , maire de CHERENG empêché n'a pas pu être présent, mais a adressé à l'association un courrier de soutien affirmé. M. PEREZ a décidé de recevoir l'association en l'absence de la DREAL pour entendre ses doléances et sa version des faits. Le président de l'association B. Foucher, empêché est représenté par son vice président M. Kremer et un membre du bureau J.F. Desreumaux. Un courrier de doléance (voir courrier joint), accompagné d'un document reprenant les doléances et revendications de l'association (voir document joint) et de deux argumentaires techniques (voir argumentaire solutions joint) (voir argumentaire vitesse joint) est remis officiellement à M. PEREZ, qui en prend acte et s'engage avant fin avril à recevoir à nouveau l'association avec des propositions concrètes et officielles de la Préfecture.
- Comme promis, M. DEBREU a adressé une lettre de soutien à M. le Prefet demandant la limitation de vitesse sur l'A27 (voir courrier joint). Un regret : cette lettre ne fait pas référence à la limitation à 80 km/h pour les PL. Nous en reparlerons lors de nos prochains contacts.
- Le 6/04/2010, l'association est reçue par M. Bernard DEBREU pour faire le point sur l'avancement de notre dossier suite à l'AG de l'association. Le président résume les inquiétudes sur l'insuffisance des solutions prévues par la DREAL, demande où en est l'implantation de la troisième balise su Gruson et sollicite le soutien de LMCU auprès de l'Etat pour limiter la vitesse sur l'A27, en insistant sur les PL à 80 km/h.
- La réunion en préfecture n'a pas pu être avancée compte tenu des agendas difficiles à concilier.
- M. LAZARO, qui nous soutient, a répondu à notre sollicitation et agit pour le mieux.
- Sans préjuger des actions futures, il est important que les propositions de l'association soient entendues en détail au plus haut niveau et posément : la qualité des réponses sur les ouvrages à réaliser en dépend.
- Contact est pris auprès de notre député M. LAZARO pour relancer M. le Préfet et, si possible, avancer la réunion prévue le 12 avril.
- Le 3/03/2010, l'Assemblée Générale de l'Association a eu lieu à 20h dans la Salle des Activités à ANSTAING. Le mécontentement est grand devant les retards et le manque de concertation constatés. Une réunion en Préfecture est prévue, des manifestations sont envisagées si les riverains ne sont pas entendus, avec le

soutien affirmé de M. le Maire de Chéreng. Les détails sont accessibles sur les documents joints.

-(Voir le Procès-Verbal de l'AG)
-(Voir les documents présentés en AG)
- Février 2010 : suite à l'article paru dans la Voix du Nord, l'association adresse un courrier au Vice-Président Debreu de LMCU (voir document joint) pour s'étonner du retrait de Camphin qui, profitant des déblais du chantier Grand Stade, sort du projet commun entraînant un retard supplémentaire. Pour la bonne règle, copie du courrier (voir document joint) est adressée à tous les maires concernés, dont le maire de Camphin (voir document joint). Sa réponse, indignée (voir document joint) est à rapprocher de l'information parue dans son bulletin municipal (voir document joint) qui prouve qu'il était conscient des conséquences pour les autres riverains, appelle la mise au point de l'association (voir document joint). Notre seul grief est de subir 6 mois au moins de retard à cause de cette décision, sans en avoir été averti, ni par M. le Maire de Camphin, ni par la DREAL avant sa lettre du 30/12/2009. L'incident sera évoqué lors de l'AG du 3 mars à laquelle M. le maire de Camphin a été invité pour en débattre.
- Nous répondons le 10/02/2010 à la DREAL, avec copie à M. le Préfet de Région, pour manifester notre profond mécontentement sur l'insuffisance manifeste des informations communiquées et sur les retards inadmissibles annoncés au tout dernier moment.